

***LE CIRCONSTANT DE TEMPS ET DE LIEU
DANS LE CORAN***

Thèse de doctorat en linguistique et sémiologie de l'arabe

Année 2005

Présentée par Mahboubi MOUSSAOUI

Directeur de recherche : *M.* le professeur Hassan HAMZÉ

Table des matières

Symboles et abréviations .	1
Tableau des transcriptions .	3
Introduction . .	5
Thèse au format PDF .	11
La notion de circonstance . .	11
Étude Morphologique des circonstants . .	11
Étude sémantique des circonstants .	11
Étude syntaxique des circonstants .	12
Conclusion .	13
Les Index (format PDF) .	21
Détail : . .	21
1. Les circonstants 439 .	21
2. Les versets coraniques 450 . .	21
3. Les traditions prophétiques 477 . .	21
4. Les vers 478 .	21
5. Les noms propres de personnes 479 .	21
6. Noms de personnes dont la biographie a été citée 483 .	22
7. Biographie des personnes citées en note 485 . .	22
8. Les noms de pays 486 . .	22
9. Les termes techniques 487 .	22
10. les termes techniques arabes 498 . .	22
BIBLIOGRAPHIE (format PDF) 501 . .	23
TABLES DES MATIÈRES (format PDF) 516 .	25

Symboles et abréviations

H – ère hébraïque

c.o.d – complément d'objet direct

c.o.i – complément d'objet indirect

dét. – déterminant

prépo. – préposition

synt. – syntagme

Ch. – ère chrétienne

T. – tome ou volume

p. – page

[] = élément supposé

TGA = tradition grammaticale arabe

/ = soukate/verset

Coord. – coordonnant

« » – citation

// = transcription phonologique

> – évolution

* = qui n'est plus usité et agrammatical !

Tableau des transcriptions

Introduction

Dans la pratique courante, une langue déterminée n'est jamais à une époque, dans un lieu, dans un groupe social donnés, totalement identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social. Ainsi, la langue est constamment exposée au changement relatif au comportement des hommes, au temps et à l'espace. Ce changement, appelé aussi variation, est, semble-t-il, le caractère le plus important du langage. Ceci dit, à deux époques données, on constate qu'un mot ou une partie de mot ou un procédé morphologique ou syntaxique ne se présente pas de la même manière.

Si l'on cherche à étudier une langue, cela peut se faire selon deux perspectives différentes. La langue peut être analysée dans son évolution par la diachronie qui consiste à suivre les faits de langues dans leur succession, dans leur changement d'un moment à un autre de l'histoire.

L'autre perspective est l'étude synchronique qui consiste à analyser un état de langue à un moment donné du temps. Cet état peut être parfois reculé pourvu que cette étude se situe à un moment du passé et ne prend pas en compte l'évolution de la langue. Il reste toutefois que les hypothèses qu'on pourra formuler seront invérifiables dans la mesure où on ne pourra pas les soumettre au jugement des locuteurs natifs. Ferdinand DE SAUSSURE a illustré l'opposition diachronie/synchronie en utilisant l'image du jeu d'échecs. Pendant une partie d'échecs, la disposition des pièces se modifie à chaque coup, mais à chaque coup la disposition peut être entièrement décrite d'après la place où se trouve chacune des pièces. Pour la conduite du jeu, à un moment donné, il importe peu - dit De Saussure - de savoir quels ont été les coups de la partie, la disposition des pièces peuvent être

décrits synchroniquement, c'est à dire sans aucune référence aux coups précédents. Si l'on suit Ferdinand DE SAUSSURE, il en va de même pour les langues ; celles-ci changent constamment, mais on peut rendre compte de l'état ou elles se trouvent à un moment donné.

Il s'avère pourtant qu'une langue n'arrive jamais à un stade de stabilité totale à aucun moment de son histoire. En d'autres termes, la langue d'une communauté linguistique déterminée, à un moment donné n'est jamais parfaitement uniforme. On peut donc considérer qu'il n'y ait jamais rien d'étale dans la langue. Alors, est-il réellement possible de faire la description d'un état de langue sans examiner les étapes précédentes ? Une étude synchronique n'est donc possible que par un certain abus, que par une abstraction qui suppose la stabilité de la langue à un moment donné de son histoire.

En effet, la langue est comme l'explique André ROMAN « un système de systèmes » et naturellement, il doit exister une concurrence entre ces systèmes et même à l'intérieur de ces systèmes.¹ Cette concurrence -dira Salam BAZZI HAMZÉ- souvent discrète, imperceptible, met beaucoup de temps pour que ses manifestations prennent une forme concrète. Une forme peut coexister longtemps avec une autre, avant de pouvoir la supplanter définitivement.²

La variation de la langue est soumise à des facteurs fondamentaux comme le temps, l'espace, la situation sociale des hommes, etc. En effet, au niveau du temps, si la langue connaît une longue histoire, le risque de variations successives peut être important. Au niveau de l'espace, plus l'aire géographique est importante et plus les variations linguistiques simultanées et coexistantes peuvent voir le jour dans les différentes régions. Ce qui signifie qu'un fait de langue peut être différent à deux époques données comme il peut être différent dans deux régions distinctes occupées par une même communauté linguistique. Selon les régions, le rythme et les fréquences de variation peuvent également ne pas être les mêmes. C'est à dire qu'un fait de langue peut évoluer dans une région et pas dans une autre appartenant à une même communauté linguistique, comme il peut évoluer simultanément dans les deux régions. Ainsi, si la langue est commune à plusieurs régions géographiques, l'évolution n'est pas nécessairement simultanée et identique.

La langue peut être affectée par une rupture culturelle où par exemple des noms nouveaux sont introduits, rompant avec son système syllabique. On peut observer l'appauvrissement et l'enrichissement sémantiques des mots entraînant parfois un glissement d'une catégorie lexicale à une autre voire même d'une catégorie grammaticale à une autre. De plus, l'homme recherchant l'économie de l'effort, tend à réduire les mots ou les phrases. Tous ces points constituent des facteurs créant des variations au niveau de la langue.

Cela dit, dans le cas précis de l'arabe, langue constituée par un usage immémorial,

¹ André ROMAN, « Le hasard et la nécessité dans l'ordre des langues, L'illustration de l'arabe », extrait du *Bulletin d'études orientales*, p.116

² Salam BAZZI-HAMZÉ, « De la concurrence dans les systèmes, quelques aspects de l'arabe moderne », in : mélanges, n°8, *Annales of the faculty of arts and social sciences*, pp.143-144

dont l'histoire est ancienne et l'aire géographique immense, la variation sous entend, au niveau du temps, des changements successifs et au niveau géographique, des changements parfois différents et parfois communs à l'ensemble des régions où l'on parle la langue arabe commune.

Cette langue arabe, qui fut la langue intertribale, entre linguistiquement dans l'histoire, à la fin du VI^{ème} siècle de l'ère chrétienne, d'abord avec les vers de ses premiers poètes connus puis avec le Coran.³ Et elle entre dans l'histoire comme une langue commune aux tribus. Il semble, pour notre part, que l'époque des poètes de la fin du VI^{ème} et l'époque de la révélation coranique du début du VII^{ème} ne représentent qu'un seul état de langue au niveau du système linguistique.⁴ Le Coran - dira André ROMAN - néanmoins ne pouvait être une rupture linguistique que sur le plan du style.⁵ Les grammairiens arabes anciens, en se limitant au poète arabe Ibn HARMA pour les vers témoins de la pureté de la langue, ont, d'une certaine manière, défini un état de langue qui commence avec l'époque de la poésie préislamique et qui s'arrête à la fin du II^{ème} siècle de l'hégire/8^{ème} siècle l'ère chrétienne.⁶ Ce qui laisse supposer que les grammairiens arabes anciens avaient conscience de l'évolution de la langue. C'est cet état de langue en particulier, celui qui commence avec les poésies préislamiques et qui va jusqu'à la fin du II^{ème} siècle de l'hégire, qui nous intéresse et qui fera l'objet principal de notre étude.

Ceci dit, notre objectif principal consistera à analyser le circonstant de temps et de lieu en tant qu'élément de système de langue d'une époque donnée. L'époque est celle de la révélation du Coran, texte exprimé dans cette *koinè*, cette langue de prestige intertribale. Dans ce cas, notre étude se présente d'abord comme une étude synchronique qui consiste à surprendre, à un moment donné de l'histoire, un fait et tenter de le décrire. Ne pouvant étudier l'état de l'ensemble de la langue arabe, nous nous limiterons à un échantillon représentatif de celle-ci. Il s'agira d'analyser le circonstant de temps et de lieu. En d'autres termes, nous allons surprendre le circonstant de temps et de lieu au VII^{ème} siècle de l'ère chrétienne et l'analyser sur les trois niveaux grammaticaux que sont la syntaxe, la sémantique et la morphologie.

En effet, même si notre étude, qui s'appuie essentiellement sur des illustrations coraniques, est, en principe, synchronique. Il nous arrivera parfois, pour expliquer l'état de

³ André ROMAN, *Grammaire de l'arabe*, p.5

⁴ L'état d'une langue peut s'étaler sur une période plus ou moins longue. Par exemple, en français, les états de langue atteignent parfois une durée de trois siècles. En effet, le moyen français comprend la période allant du milieu du XIV^{ème} à la fin du XVI^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Quant au français moderne, il s'étale sur une période allant du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Voir : *Le bon usage de Grévisse*, pp.13-14

⁵ André ROMAN, *op. cit.*, p.5

⁶ Il s'agit de Ibrahîm Ibn ^CAlî Ibn Harma, poète bédouin, issu des Fihir (sous-tribu des Qurayš), il est considéré par les grammairiens arabes anciens comme le dernier poète de référence pour une langue arabe pure, Ibn Harma est mort en 168/785. Voir : Régis Blachère, *Histoire de la littérature arabe, des origines à la fin du xv^{ème} de J.C.*, p.538

certains circonstants à la période du VI-VIII^{ème} siècle de l'ère chrétienne, de faire appel à la perspective diachronique. Nous appliquerons les deux perspectives en prenant bien garde de les séparer, car elles sont toutes les deux complémentaires. Elles n'ont ni les mêmes méthodes ni le même objet et ne peuvent être confondues.

Ainsi, notre travail consistera, en premier lieu, en une présentation de la notion de circonstance comme fait de langue universel puis comme fait de langue arabe. Il s'agira de donner une description de la circonstance de temps et de lieu, puis de montrer que les grammairiens arabes anciens ont leur propre conception du circonstant et des notions qu'il implique comme la notion de contenance, les notions de temps et de lieu, mais qu'ils possèdent également leur propre terminologie. Nous tenterons, au fur et à mesure, d'établir une comparaison entre la conception du circonstant de temps et de lieu des grammairiens arabes anciens et celles grammairiens et linguistes des langues indo-européennes.

Ensuite, nous aborderons l'analyse du circonstant de temps et de lieu en commençant par son aspect morphologique. À l'issue de cela, nous procéderons à une description des rapports sémantiques et syntaxiques que le circonstant de temps et de lieu contracte avec les autres éléments de la phrase, notamment avec le verbe, en vertu de son enchaînement dans la linéarité du discours.

Nous tenons à préciser que lorsque nous analysons le circonstant sur l'un des niveaux grammaticaux, nous ne pouvons faire une complète abstraction des autres niveaux (sémantique et syntaxique). En effet, lorsqu'on intervient sur un niveau grammatical, mis au premier plan, cela nécessite souvent de faire appel aux autres niveaux mais qui restent au second plan de l'analyse. En réalité, les niveaux grammaticaux ne peuvent se passer les uns des autres. On aura toujours un niveau au premier plan et d'autres au second plan.

Quant au niveau morphologique du circonstant de temps et de lieu, il apparaît assez complexe. Nous tenterons d'étudier, dans le Coran, la richesse et l'hétérogénéité des unités lexicales, susceptibles d'occuper la fonction de circonstant. Ces unités lexicales n'échappent pas non plus au phénomène de variation. Il semble même que c'est à ce niveau que le circonstant connaît les changements les plus fréquents et les plus notoires. Bref, notre étude morphologique a une double visée. En effet, il s'agira, dans un premier temps, de démontrer que le circonstant appartient bel et bien à la classe du nom, puis dans un deuxième temps, de montrer comment le circonstant contribue à l'instabilité de la classe du nom, car en effet, des unités circonstanciées peuvent, au cours du temps, faire l'objet d'une mutation qui va les entraîner inexorablement vers une autre classe du discours. Ce glissement, d'une catégorie à une autre, prouve que l'étanchéité des cloisons, entre les parties du discours, n'est pas garantie. Si le phénomène se produit au niveau des parties du discours, cela peut se produire au niveau des sous-classes du nom. Notre étude consistera également à rendre compte de l'arrivée incessante d'unités nouvelles dans la catégorie du circonstant de temps et de lieu.

Pour ce qui est du niveau sémantique, ce qui semble absent des études, jusque là, réalisées sur le circonstant par les grammairiens arabes, c'est une description des rapports sémantiques que le circonstant contracte avec les autres éléments, en particulier

avec le verbe. Dans cette relation verbo-circonstancielle, il y a la restriction de sélection qui permet de savoir qui du circonstant et du verbe impose des particularités à l'autre.

Concernant les rapports syntaxiques, deux critères vont permettre de traiter la relation verbo-circonstancielle. Il s'agit des critères formels et distributionnels. Ces critères permettront d'aborder la question de la position des éléments dans la phrase évoquée par les grammairiens arabes qui semblent s'être simplement limité à la postposition et à l'antéposition du circonstant par rapport au verbe. Cela permettra de connaître les motivations des déplacements des éléments dans la phrase, vis-à-vis du verbe, et les changements induits par ces déplacements. Cela consiste également à analyser les circonstants par l'ensemble de leurs environnement (de droite et de gauche) où ils se présentent et au moyen d'une relation de l'élément avec les autres éléments (verbe, complément, etc.) simultanés, présents dans la même portion de l'énoncé.

Dans notre investigation, au niveau de l'analyse syntaxique, nous nous sommes aperçus que la relation verbo-circonstancielle primitive devait être, quelque peu, différente de celle que nous connaissons dans le Coran. En effet, certains indices nous laissent penser que le circonstant de temps et de lieu formant un syntagme nominal et régi directement par le verbe, ne serait autre chose qu'un produit dérivé à partir d'un circonstant formé d'un syntagme prépositionnel. Le circonstant de temps et de lieu, formé par un syntagme nominal, serait probablement né, par extension, au cours de l'histoire de la langue arabe. Bref, nous avons jugé capital de consacrer un chapitre à ce sujet fort intéressant.

Dans une perspective purement diachronique, l'étude consistera à dresser un schéma théorique de l'évolution du circonstant de sa genèse à la révélation du Coran. Comme il n'existe rien d'écrit, avant l'époque du VI/VII^{ème} de l'ère chrétienne, qui nous soit parvenue, cela ne signifie absolument pas que la langue arabe parlée n'ait pas une histoire ancienne importante. Avant de parvenir à son état, celui de l'époque de la révélation, la langue arabe a dû connaître un parcours caractérisé par des variations comme toute langue mise entre les mains des hommes dont les états ne cessent d'évoluer. Il semble qu'il n'y avait rien dans son passé préislamique qui pouvait consciemment et volontairement la stabiliser ou du moins, ralentir son évolution. D'un point de vue général, on observera qu'à chaque état de langue, comme par exemple celui de la période de la révélation du Coran, certains faits linguistiques sont entrés dans le processus de variation et que certains faits très anciens, après avoir traversé les âges, ont atteint la phase finale de leur transformation ; d'autres sont à mi-chemin et d'autres en phase initiale.

Ainsi, à la suite de notre étude descriptive du circonstant de l'époque du VII^{ème} de l'ère chrétienne, il faudra reconstituer une genèse du circonstant, reconstitution qui ne serait qu'une hypothèse dont la vraisemblance sera fondée sur les faits et les théories linguistiques. Ce sera à partir d'indices retrouvés ça et là dans le texte coranique, mais également, dans le travail considérable fourni par les grammairiens arabes anciens. Ce sera également au moyen des matériaux et des résultats des études linguistiques modernes sur l'évolution de la langue en général et la langue arabe en particulier. Sans oublier les études comparatistes entre les langues sémitiques, ce qui malheureusement semble absent dans l'œuvre des grammairiens arabes anciens qui ne font rarement appel

aux langues sémitiques langues sœurs de l'arabe.

En reproduisant la genèse du circonstant, cela permet de rendre compte d'un fonctionnement du circonstant de temps et de lieu à un stade antérieur, sous une forme particulière et primitive. Nous essaierons de voir si la forme seconde du circonstant (syntagme nominal) se présente comme un concurrent à la forme primitive (syntagme prépositionnel) ou l'a t-elle supplantée ou coexistent t-elles ensemble ?

Cela dit, entre la genèse et l'époque de la révélation, le circonstant a probablement connu un certain nombre de variations de type syntaxique, sémantique et morphologique. Nous essaierons, lorsque c'est possible, d'en dégager quelques unes qui auraient pu se produire lentement et discrètement et qui ont pris une forme concrète. En somme, notre second objectif est de démontrer que la langue arabe, comme toute langue, est instable et change en raison de la concurrence entre les systèmes. Pour notre part, il apparaît que le circonstant se présente comme l'exemple probant d'un fait de langue constamment exposé aux variations linguistiques, mais en même temps il constitue lui-même un facteur d'instabilité de la langue arabe.

Quoi qu'il en soit, nous n'omettrons pas, au fur et à mesure, d'établir des règles selon le résultat de nos analyses dans les différentes parties du présent travail.

Si le Coran représente le corpus par excellence pour notre étude, cela ne nous empêchera pas, parfois, de faire appel à d'autres textes que nous considérons appartenir à un même état de langue comme la poésie préislamique de la fin du VI^{ème} de l'ère chrétienne et les traditions prophétiques. Nous tenons tout de même à préciser que notre étude ne concerne aucunement l'époque postérieure à celle de la révélation, car notre approche de la langue, en particulier du circonstant, est purement synchronique.

Quant à l'organisation de notre travail, nous avons jugé intéressant, lorsque cela s'avérait possible, de consacrer, en note, une biographie très brève, aux grammairiens arabes anciens et aux autres personnes citées.

De plus, à la fin de notre travail, nous avons établi différents index, consacrés aux versets coraniques, aux traditions prophétiques, aux vers de poésie, aux noms propres de personnes et de lieux et à la biographie des personnes citées tout au long de l'étude. Ces index seront suivis d'un lexique index des termes techniques de la linguistique générale et de la linguistique arabe et d'un index des circonstants figurants dans la présente étude. Nous avons également dressé une bibliographie de référence et une table des matières. Par ailleurs, les citations arabes, sont traduites et accompagnées du texte original arabe vocalisé, ce qui évitera aux arabisants désirant consulter le texte arabe et de le comparer à la traduction, l'énorme travail de recherche des ouvrages en question.

Au terme de notre travail, nous tenons vivement à remercier Monsieur le Professeur Hassan HAMZÉ pour avoir accepté de diriger notre recherche, pour nous avoir fait profiter de son savoir exceptionnel et pour sa grande patience. Nous tenons également à remercier l'ensemble des enseignants du département d'arabe de Lumière Lyon 2 qui nous ont donné les moyens et les matériaux nécessaires à la recherche.

Thèse au format PDF

La notion de circonstance

[moussaoui_m_partie1.pdf](#)

Étude Morphologique des circonstants

[moussaoui_m_partie2.pdf](#)

Étude sémantique des circonstants

[moussaoui_m_partie3.pdf](#)

Étude syntaxique des circonstants

[moussaoui_m_partie4.pdf](#)

Conclusion

La circonstance est un fait linguistique universel. En effet, au niveau extralinguistique, les hommes, même isolés les uns des autres dans le monde, ont, par nécessité, fait la relation entre les faits (ou événements) et le temps et l'espace. Après avoir découpé, en portion, le temps (instants) et l'espace (lieux), ils ont éprouvé un même besoin celui de localiser linguistiquement les procès dans l'espace et le temps. L'espace est représenté géométriquement comme étant multidimensionnel (longueur, largeur et profondeur) et le temps unidimensionnel (longueur). Ainsi, le procès peut être localisé dans l'espace coexistant et multidimensionnel et dans le temps successif et unidimensionnel.

La spatialisation du temps a permis de rapprocher les deux notions de temps et de lieu. Leur représentation et leur expression linguistiques sont très proches l'une de l'autre. Cependant, selon les différentes communautés linguistiques, le circonstant de temps et de lieu présentent des particularités qui font leurs spécificités. En effet, toutes les notions impliquées par le circonstant comme la notion de circonstance, les notions de temps et de lieu sont tributaires de la culture d'une communauté linguistique. Le cas de la langue arabe est explicite à ce sujet.

Au niveau des études linguistiques, il semble que les grammairiens n'ont pas tous pris en considération la notion de circonstance temporelle et spatiale. Dans la tradition grammaticale arabe, la notion de circonstance a été prise en considération très tôt par les premiers grammairiens arabes. Tandis qu'en Europe, la circonstance temporelle et spatiale était inexistante dans la pensée grammaticale de la Grèce antique. Il a fallu attendre le 18^{ème} siècle de l'ère chrétienne pour voir apparaître, dans la grammaire

gréco-latine, la notion de circonstance et l'adjectif "circonstanciel".

Une apparition simultanée du concept de circonstant de temps et de lieu, dans plusieurs théories, laisse supposer une pure coïncidence, mais une apparition successive, laisse supposer qu'il peut y avoir un emprunt d'une théorie linguistique à une autre. Ainsi, la théorie, qui, la première, a connu le circonstant, serait logiquement celle qui aurait servi de référence. Dans ce cas, c'est la tradition grammaticale arabe qui aurait servi de référence à la tradition grammaticale des langues indo-européennes.

Bref, dans la pensée grammaticale arabe, l'idée de circonstance temporelle et spatiale est représentée comme un réceptacle dans lequel l'action est opérée. Le terme grammatical arabe dont le sens étymologique semble le plus adéquat pour désigner le temps et l'espace linguistique en tant que réceptacle, c'est *zarf* (réceptacle). Ainsi, le sens étymologique du terme *zarf* et la représentation du temps et du lieu comme des réceptacles dans lesquels le procès s'opère, correspondent bien.

Quant au terme *circonstance* de la grammaire des langues indo-européennes qui provient du latin "*circumstantia*" et qui signifie : se tenir debout autour de..., désigne un sens quelque peu différent de la représentation du temps et de l'espace dans la philosophie occidentale où le temps et l'espace sont en principes représentés comme des réceptacles. Ainsi, l'idée de "se tenir debout autour de..." et l'idée de recevoir une chose en son intérieur, sont très différentes. Le temps et l'espace linguistiques, dans la pensée grammaticale gréco-latine, sont représentés comme se tenant autour du procès tout en restant distants et distincts l'un de l'autre.

Quoi qu'il en soit, la notion de circonstance dans la pensée grammaticale arabe et gréco-latine est représentée différemment. Nous pourrions comparer la circonstance de la tradition grammaticale arabe à un vase ou un récipient contenant un procès et la circonstance de la pensée grammaticale gréco-latine à un anneau ou un cercle placé autour d'un procès.

Dans l'œuvre des grammairiens arabes anciens, le terme *zarf*, qui désigne le circonstant de temps et de lieu, sert également à désigner la catégorie lexicale susceptible d'occuper la fonction syntaxique de circonstant de temps et de lieu. Cette deuxième acception, il est vrai, peut prêter à confusion en pensant qu'il s'agit d'une catégorie lexicale particulière que l'on ne saurait où la classer parmi les trois parties du discours.

De ce fait, on serait tenté de concevoir une autre partie du discours. En réalité, ces unités lexicales n'ont rien de particulier si ce n'est que ce sont des noms dont le sémantisme lexical est de type temporel ou spatial et qui occupent la fonction syntaxique de circonstant de temps et de lieu.

Ces unités présentent toutes les caractéristiques de la classe du nom, que ce soit au niveau morphosyntaxique ou sémantique. Elles constituent plus précisément une sous-classe du nom qui réunie toutes les unités lexicales susceptibles d'occuper la fonction de circonstant de temps et de lieu.

Quant au terme *zarf* de la tradition grammaticale arabe, celui-ci se présente comme l'un des termes grammaticaux les plus archaïques. Son origine qui remonte

vraisemblablement à la première génération de grammairiens arabes, semble ne pas être l'objet d'une influence étrangère à la culture arabe. Son usage chez un certain nombre de personnalités arabes anciennes (grammairiens, juristes, etc.) comme, Abû HANĪFA, al- K ALĪL et al-LAY Ī laissent penser que le terme grammatical *zarf* était déjà fort répandu à leur époque. Le circonstant de temps et de lieu existait chez les grammairiens arabes anciens, bien avant les premières traductions d'ouvrages grecques, hindous, etc.

Cela dit, l'analyse du circonstant de temps et de lieu à partir d'illustrations majoritairement coraniques, a permis d'avoir une idée sur le fonctionnement de la langue arabe à l'époque du VI-VIII^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Au niveau syntaxico-sémantique, la relation que contracte le circonstant de temps et de lieu, avec les autres éléments de l'énoncé, est axée essentiellement autour du verbe.

En effet, au niveau syntaxique, s'agissant de la notion de rection, nous avons pu remarquer que le pouvoir de rection est relatif à la proximité, plus ou moins immédiate du régissant par rapport au nom régi. Le plus proche des régissants potentiels est celui qui régit le circonstant, excepté pour le verbe qui, pour sa part, régit le circonstant quelle que soit sa position, proche ou lointaine. De plus, les régissants du circonstant, autres que le verbe, ont la particularité de pouvoir à la fois régir et d'être régis. En somme, le verbe est le régissant du circonstant le plus puissant

En ce qui concerne la position du circonstant dans la phrase, elle est multiple grâce aux différents circonstants et leurs emplois. Cela dit, il existe une position préférentielle ou canonique du circonstant, celle de la postposition au régissant. À partir de là, lorsque l'on déplace le circonstant, c'est pour marquer des notions sémantiques dont la mise en relief, l'exclusivité, l'insistance, le cadrage, etc. Dans sa postposition, le circonstant obéit à un ordre entre lui et les autres types de compléments verbaux.

L'ordre peut être motivé par différents facteurs dont la longueur des compléments ou la longueur du déterminant de l'un de ses compléments. Mais dans le cas particulier du Coran dont certains passages sont en prose rimée, l'ordre est également motivé par la rime. Cependant, lorsque les compléments et le circonstant sont d'égale longueur et en l'absence de rime, on observe donc un ordre qui semble être préférentiel.

En somme, le circonstant, comme nous avons pu le constater, possède une position canonique et connaît une grande mobilité au niveau de l'énoncé.

Au niveau sémantique, le circonstant qui sert de réceptacle au procès, se limite au temps et au lieu et ce, pour des raisons extralinguistiques qui sont, entre autres, que le temps comme le lieu sont des concepts abstraits, relatifs et instables, appartenant au monde et donc indépendant au procès. D'autre part, le temps se distingue du lieu par le fait qu'il fait partie de l'ordre de la successivité et que le lieu fait partie de l'ordre de la coexistence. Ainsi, le temps localise ce qui lui ressemble, c'est-à-dire ce qui se succède comme tout événement. Le lieu localise à la fois ce qui se succède et ce qui est simultané comme les corps.

Dans le rapport sémantique verbo-circonstanciel, on a pu constater que c'est le verbe qui, par son sémantisme, fait du nom qu'il régit un circonstant. Les sémantismes du verbe diffèrent. Il y a :

- le sémantisme aspectuel lié au type d'action (ponctuel, duratif et itératif) ;
- le sémantisme temporel ou spatial signifié par la racine. Exemples : /'asbah-a/ (être au matin), /'ams-a/ (être au soir), /bakkar-a/ (être matinal);
- le sémantisme impliqué par le verbe mais non signifié par la racine (dû à l'usage). Exemple : /'asrâ/ faire voyager (de nuit), /sâm-a/ jeûner (de jour), /sa^cad-a/ grimper (au-dessus), /tawârâ/ se dissimuler (derrière).

Au niveau de la contrainte de sélection, c'est le sémantisme verbal qui impose la durée lorsqu'il s'agit d'un nom de temps indéterminé. Mais lorsque le nom est déterminé, il peut être interprété comme durée ou date, ou même les deux à la fois.

Toujours dans le rapport verbo-circonstanciel, parfois, les énoncés peuvent être trompeurs, car ils peuvent être constitués d'un verbe et d'un nom qui syntaxiquement, a l'apparence d'un circonstant, mais qui n'en est pas un. La raison peut provenir, entre autres, d'une non concordance entre le temps du verbe et celui du nom de temps. C'est le cas de l'exemple suivant :

/yakâfûn-a **yawm-an** kân-a šarr-u-hu mustatîr-a-n/. 76/7

Le verset signifie que l'on a peur, maintenant, d'un jour à venir. L'action du verbe ne s'opère pas dans le jour à venir.

Cela peut venir également du fait que le verbe /kâf-a/ (avoir peur) peut être utilisé comme transitif ou intransitif et que par conséquent, le nom de temps /yawm-a/ (jour) peut être complément d'objet direct ou circonstant de temps et de lieu. Dans le cas où le verbe /kâf-a/ est utilisé comme verbe intransitif avec la préposition /fi/ apparente ou supposée, le sens du verset ci-dessus serait : Ils auront peur dans un jour où...

Cela peut provenir également d'un nom qui indique soit un lieu vague, soit une partie d'un corps. C'est le cas de /fawq/ (dessus).

Il n'est certes pas évident de distinguer l'un de l'autre. Le nom régi à l'accusatif peut être interprété soit comme complément d'objet direct, soit comme circonstant.

/fa aḍrib-û	fawq-a	l- ³ a ^c nâq-i/. 8/12
Frappez	le dessus au-dessus	des nuques.
	circonstant ou c.o.d	

Selon le sémantisme lexical du verbe, mais aussi selon le temps verbal, le sémantisme et la morphologie du nom régi par le verbe et voire même, selon le contexte, nous pouvons avoir une hésitation sur l'analyse du complément verbal. L'hésitation peut avoir lieu non pas entre un circonstant et un complément d'objet direct, mais entre un circonstant de temps et de lieu et un autre type de complément circonstanciel.

Les interprétations peuvent être diverses :

Circonstant de temps et de lieu ou complément circonstanciel d'état

Circonstant de temps et de lieu ou complément circonstanciel de but

Quant à la genèse de la fonction syntaxique de circonstant de temps sous forme de syntagme nominal, celle-ci est sans doute due à une variation au niveau de la relation verbo-circonstancielle. C'est à partir d'un syntagme prépositionnel que le circonstant fut inventé et créé. En d'autres termes, le circonstant de temps et de lieu, sous forme de syntagme nominal, dérive du circonstant de temps et de lieu, sous forme de syntagme prépositionnel dont la tête est la préposition /fi/ (dans). Il a suffi de supprimer la préposition /fi/ qui permet au verbe de régir indirectement le nom de temps ou de lieu et qui exprime la contenance pour obtenir un circonstant. La raison de la suppression de la préposition /fi/, dont le sens d'inclusion impliqué également dans les noms de temps et de lieu s'avère redondant, est, à la fois, l'usage fréquent et le souci d'économie, fait linguistique commun à une majorité de langues.⁷

Dans l'histoire de la langue arabe, malgré son apparition pour raison de commodité, le circonstant de temps et de lieu, formé d'un syntagme nominal, n'a jamais remplacé définitivement le circonstant de temps et de lieu formé d'un syntagme prépositionnel qui s'est toujours maintenu. Au contraire, ils coexistent tous les deux ensemble.

Des deux formes de circonstant, le syntagme nominal est le plus usité dans le Coran. Pour un grand nombre de circonstants de temps et de lieu, l'évolution du syntagme prépositionnel vers un syntagme nominal est irréversible. C'est-à-dire que pour un certain nombre de circonstants, le syntagme prépositionnel, concurrencé par le syntagme nominal, se verra éliminé et disparaître à jamais. Des noms de temps et de lieu ne spécifieront plus la circonstance temporelle et spatiale dans un syntagme prépositionnel dont la tête est la préposition /fi/. C'est le cas entre autres de /Cinda/ (vers), /idâ/ (lorsque), les orientations tel que /Fawq-a/ (dessus), /amâm-a/ (devant), etc. Par contre, d'autres sont employés aussi bien dans un syntagme prépositionnel dont la tête est /fi/ que dans un syntagme nominal. C'est le cas de /yawm/ (jour), /makân/ (lieu), etc.

La naissance historique et tardive du circonstant de temps et de lieu (*zarf*) ne le préservera pas d'un risque de changement ou d'évolution. Rien ne le met à l'abri d'un changement qui peut survenir à tout moment de son histoire. Ainsi, l'une des variations les plus notoires, que peut connaître le circonstant de temps et de lieu constitué d'un syntagme nominal, c'est le changement du syntagme nominal en syntagme prépositionnel. En effet, il n'est pas à exclure que l'instabilité de la langue entraîne, parfois, un glissement d'unité appartenant à une classe du discours comme le nom vers une autre classe comme la particule. L'étude que nous avons menée a permis de constater qu'une série de circonstants de temps et de lieu, est plus ou moins concernée par ce phénomène dit de "subduction", qui consiste en un processus de désémantisation d'une unité lexicale vers une grammémisation. C'est le cas de circonstant postverbal

⁷ C'est le cas du français où Claude BOISSON traite la question des adverbiaux sans préposition qui, après un usage dont l'usage même serait un fait d'économie, seraient dérivés d'un syntagme prépositionnel. Claude BOISSON, Les adverbiaux sans préposition, in : *Autour du circonstant*, pp.18-19

constituant le premier élément d'une annexion. Par un usage fréquent et familier, ces circonstants se désémantisent pour se grammémiser et devenir, en l'occurrence, des prépositions. Ce phénomène a affecté le circonstant dans le passé et continuera dans l'histoire de la langue arabe. Certains circonstants font l'objet d'une grammémisation totale comme c'est vraisemblablement le cas pour /^Calâ/ (sur), d'autres sont rentrés dans le processus et sont à mi-chemin entre la désémantisation et la grammémisation, comme c'est le cas de /mundu/ (depuis) et d'autres sont à l'étape initiale de la désémantisation et là, cela concerne un grand nombre de circonstants habituellement en position postverbale comme les noms d'orientations spatiales. Lorsque le circonstant se transforme en préposition, c'est aussi un syntagme nominal qui se transforme en syntagme prépositionnel dont le sens peut ne pas exprimer une circonstance temporelle ou spatiale. En effet, le nom de temps ou de lieu qui devient une préposition spatiale ou temporelle et donc un régissant au génitif, va régir l'ex-deuxième élément d'une annexion qui s'est transformé en un nom régi au génitif. L'ex-deuxième élément d'annexion n'avait pas nécessairement pour sens lexical le temps ou l'espace. Ainsi, le sens désigné par un même ensemble de mots, analysé au départ comme un syntagme prépositionnel puis, par la suite, comme un syntagme nominal, peut être complètement différent.

/wa 'alfay-â sayid-a-ha	ladâ	-bâb-i'	2/25
Ils trouvèrent l'époux à elle	près	de la porte	
<u>1^{er} élément</u>	<u>2^{ème} élément d'annexion</u>		
	nom de lieu	complément de nom.	

« Ils trouvèrent [tout deux] son époux (à elle) près de la porte »

Dans l'exemple ci-dessus, c'est le nom /ladâ/ qui représente la localisation spatiale. Le nom /bâb-i/ est, là, simplement comme un point référentiel.

Après variation (syntagme prépositionnel) :

/wa 'alfay-â sayid-a-ha	ladâ	l-bâb-i'	12/25
	préposition	à o i	

« Ils trouvèrent [tout deux] son époux (à elle) près de **la porte**. »

Dans l'exemple ci-dessus, la localisation se fait au moyen d'un objet situé dans l'espace dont le nom est /al-bâb-i/. La préposition /ladâ/ dont le sens s'est appauvrie passe en second plan dans la localisation.

Au niveau morphologique, notre objectif a été de décrire quel est ou quels sont les critères de classification des circonstants dans les parties du discours. A l'issue de cela, il convient de montrer que la catégorie lexicale de circonstant est une catégorie, qui morphologiquement, est soumise à des mutations. En effet, dans une perspective diachronique, les circonstants sont exposés à différents changements que sont entre

autres :

- - Le passage d'un mot dérivé vers une substantivation.
- - Le passage d'un mot simple vers la composition avec un autre mot.
- - Le figement de l'unité dans son ensemble.
- - Le passage de la flexibilité d'une unité vers une inflexibilité.

On pourra arguer que la catégorie lexicale de circonstant est au niveau de la classification, une catégorie instable, car elle est constamment exposée à des facteurs d'ordre morphosyntaxique et sémantique. Nous avons pu constater comment des mots quittent la catégorie lexicale de circonstant et d'autres, en revanche, viennent la compléter.

Notre analyse à ce niveau, nous a révélé que le circonstant de temps et de lieu constitue une catégorie lexicale importante et très hétérogène. Ce qui est intéressant de remarquer dans le circonstant en tant que catégorie lexicale nominale, c'est la diversité dans sa morphologie et son sémantisme. En effet, le circonstant réunit un grand nombre de traits morphologiques propres au nom. Cela va des formes premières en passant par les formes dérivées qui sont très nombreuses, les formes anomales, les formes réduites et les formes composées.

Bien que le circonstant spécifie la circonstance temporelle et spatiale, il réunit un grand nombre de noms de lieu et de temps, mais également des noms qui, à l'origine, ont pour sémantisme lexical de base, d'autres notions que le temps et le lieu. C'est le cas notamment des unités dérivées comme le nom d'action, le nom d'agent, le comparatif, le nom de patient, etc. dont le sémantisme est celui qui provient de la forme et non pas de la racine.

Ainsi, le circonstant est, en principe, un nom de temps ou de lieu de formes premières (substantifs) ou dérivées formées sur le schème /maf'al/. Mais, au cours de l'histoire de la langue arabe, de nombreuses unités ont intégré la liste des circonstants, d'autres l'ont quitté. Ceci témoigne de l'instabilité du circonstant au niveau lexical. Une instabilité qui s'ajoute à celle enregistrée au niveau syntaxico-sémantique.

En somme, la question qui apparaît tout au long de notre travail est manifestement celle de la relation verbo-circonscielle et de l'évolution perpétuelle et très notable du circonstant, contribuant à l'entretien d'un état d'effervescence au sein de la langue arabe. Ainsi, l'étude a permis d'insister sur l'évolution le circonstant et la répercussion que cela a entraînée au niveau lexical et syntaxique. Il nous semble, après constatation, que le circonstant est l'un des exemples probant de l'instabilité de la langue arabe en particulier.

La présente étude n'a pas la prétention d'être exhaustive, ni d'avoir épuisé la question du circonstant de temps et de lieu. Elle n'est que l'esquisse d'une partie des mécanismes qui régissent le concept de circonstant. Autrement dit, nous avons, selon nos possibilités, traité certains aspects qui, à nos yeux, sont primordiaux et fondamentaux. Si certains points spécifiques et particuliers du circonstant n'ont pas été abordés, nous espérons qu'ils feront l'objet d'autres études à venir.

Les Index (format PDF)

[moussaoui_m_index.pdf](#)

Détail :

1. Les circonstants 439

2. Les versets coraniques 450

3. Les traditions prophétiques 477

4. Les vers 478

5. Les noms propres de personnes 479

6. Noms de personnes dont la biographie a été citée 483

7. Biographie des personnes citées en note 485

8. Les noms de pays 486

9. Les termes techniques 487

10. les termes techniques arabes 498

BIBLIOGRAPHIE (format PDF) 501

[moussaoui_m_biblio.pdf](#)

TABLES DES MATIÈRES (format PDF) 516

[moussaoui_m_tdm.pdf](#)